

# Handicaps Moteurs



INFO  
2024

Diagnostic  
Établissements et Services  
Associations  
Adresses utiles

N° Vert 0 800 800 579  
Toutes les infos sur [vaucluse.fr](http://vaucluse.fr)  
 @departementvaucluse



Qu'est-ce que le handicap moteur.....	p 4
- d'origine cérébrale.....	p 4
- d'origine médullaire.....	p 4
- d'origine neuromusculaire.....	p 5
- d'origine ostéoarticulaire.....	p 5
- les troubles associés.....	p 6
- handicap moteur.....	p 7
- quelques chiffres.....	p 8
Dispositif HANDICONSULT 4SA.....	p 9

La Maison Départementale des Personnes Handicapées MDPH 84.....	p 10
--	------

Scolarité.....	p 12
Université.....	p 13
Emploi.....	p 14
UEROS, Agefiph, FIPHFP.....	p 15

Conduite automobile.....	p 16
--------------------------	------

## Associations de Vaucluse

- Association française des Myopathies AFM..... p 18
- Association nationale de défense contre l'arthrite  
rhumatoïde ANDAR..... p 19
- Association des paralysés de France APF France..... p 20
- Association des Accidents de la vie FNATH..... p 21
- Associations de Vaucluse MNE..... p 22
- Associations de Vaucluse LCA..... p 23

Logement..... p 24

Cultures du Coeur..... p 25

## Associations de Vaucluse *Sport*

- Club Handisport Comtat Venaissin..... p 26
- Comité départemental sport adapté de Vaucluse..... p 26
- Handivers Horizons..... p 27
- Rando Marcher autrement..... p 27
- Ecole de HandFauteuil de Mazan..... p 27

## Adresses utiles

- Ecoute Parents..... p 28
- Transport en commun..... p 28
- Cap'Handi-Vaison..... p 28

# Qu'est-ce que le Handicap ?

*« Le handicap moteur se caractérise par une aptitude limitée à se déplacer, à exécuter des tâches manuelles ou à mouvoir certaines parties du corps. »*

Les réalités du handicap moteur ou physique sont multiples : de l'affaiblissement de l'endurance physique à la paralysie, le handicap moteur est caractérisé par différentes déficiences motrices, que l'on peut classer en catégories selon la nature de l'atteinte de la déficience motrice :

## - d'origine cérébrale

Ces déficiences sont dues à des lésions des structures du cerveau qui se traduisent :

- par une **Infirmité Motrice Cérébrale** si la lésion est très précoces,
- par un **traumatisme crânien**,
- un **accident vasculaire cérébral** ou une **tumeur**, si les lésions sont plus tardives (hémiparésie ou atteinte d'un côté du corps, tétraparésie ou atteinte de quatre membres...).

Les atteintes neurologiques, une fois établies, ne sont pas évolutives ; elles peuvent entraîner des modifications du tonus musculaire, des mouvements incontrôlés et/ou de leur commande volontaire. Muscles et squelette ne sont pas touchés, mais ils peuvent, dans certains cas, subir des déformations secondaires liées à la croissance.

## - d'origine médullaire

Des lésions médullaires à la suite d'un traumatisme ou d'une maladie de la moelle épinière, provoquent des troubles de la conduction de l'influx nerveux moteur et sensitif.



## Handicap Moteur

Par voie de conséquence une paralysie d'autant plus importante que l'atteinte de la moelle épinière est haute :

- tétraplégie (atteinte des quatre membres),
- paraplégie (atteinte des membres inférieurs),
- troubles sphinctériens et troubles de la sensibilité selon les lésions.

Le spina-bifida est à classer dans cette catégorie

### - d'origine neuromusculaire

On retrouve dans cette catégorie plusieurs dizaines de maladies pour la plupart d'origine génétique, comme les dystrophies musculaires (myopathies) ou l'**amyotrophie spinale infantile**.

Ce sont des maladies évolutives, qui se caractérisent par une perte progressive de la force musculaire et qui entraînent des troubles divers : déformations orthopédiques, difficultés de déglutition, troubles digestifs, insuffisance respiratoire et parfois cardiaque.

Les **dystrophies musculaires ou myopathies** sont d'origine neuromusculaire.

### - d'origine ostéo-articulaire

Cette catégorie comprend des déficiences motrices provoquées :

- par une **malformation** (absence ou anomalie d'un membre),
- des **lésions rhumatismales** (polyarthrite rhumatoïde),

# Handicap Moteur

- des **déviations de la colonne vertébrale** (scoliose)
- ou une **anomalie de la formation de l'os** (ostéogenèse imparfaite).

## - troubles associés

Des **troubles neuropsychologiques** peuvent se révéler en raison d'une lésion très précoce du cerveau (paralysie cérébrale) ou à la suite d'un traumatisme crânien avec une perte des fonctions déjà installées ; ils ne sont jamais la manifestation d'une déficience intellectuelle.

Ces difficultés peuvent être des **troubles de la réalisation des gestes** (dyspraxies), des **troubles visuo-spatiaux** ou des **troubles de la maîtrise du langage écrit ou oral**, par exemple.

## «Situation de handicap ou non ?

Une personne avec un pied bot qui nage dans sa piscine  
Un valide voyant qui arrive chez un aveugle  
où l'appartement est dans le noir tous les volets sont fermés  
Un paraplégique devant son ordinateur  
Une personne très dépressive qui ne peut plus se lever de sa chaise  
Une personne qui marche encore  
mais ne peut plus se relever si elle tombe  
Une personne en fauteuil qui se rend sur son lieu de travail  
en bus accessible dans une ville accessible.  
Un aveugle pendant un concert,  
Une personne avec une déficience mentale ou psychique  
devant une oeuvre d'art...».

*Jean Vergnettes, ergothérapeute*



## Handicap Moteur

«**Le handicap** est un mot maintenant utilisé par tous et pour tous, nous parlons de handicap moteur, de handicap mental, de handicap sensoriel etc... pourtant que signifie par exemple : Il a un handicap moteur.

Est-ce une impossibilité à se déplacer, une fatigue chronique, un épuisement prématuré à l'effort, une paralysie des membres inférieurs ? Cette dénomination incorrecte peut prêter à confusion parce qu'elle agglomère pour « simplifier » la maladie, les déficiences, les incapacités et la situation de handicap.

Reprenons l'origine des mots « **situation de handicap** », terme qui fait encore débat parce qu'il signifie qu'une personne se trouve contextuellement dans une situation de handicap, ce qui veut dire qu'il y a des moments où elle n'est pas « handicapée ». Pour cela, il faut accepter que le handicap soit variable et qu'il soit la résultante d'une maladie et de ses conséquences (incapacités à effectuer certains actes ) et le contexte social, architectural en deux mots l'accessibilité de l'environnement. (CIF : Classification Internationale des Fonctions 2000)

Il est nécessaire de pouvoir distinguer ce qui rend des actes difficiles. La maladie génère des incapacités qui peuvent ou non se transformer en situation de handicap en fonction de l'environnement.»

*Jean Vergnettes, ergothérapeute*

# Handicap Moteur

L'origine du handicap moteur peut être varié : maladie acquise ou génétique, malformation congénitale, traumatisme dû à un accident, vieillissement....).

Le handicap moteur recouvre l'ensemble des troubles pouvant entraîner une atteinte partielle ou totale de la motricité, notamment des membres supérieurs et/ou inférieurs :

- difficultés pour se déplacer,
- conserver ou changer une position,
- prendre et manipuler,
- effectuer certains gestes.



## Quelques chiffres\*

«1,5% de la population française adulte est atteinte de troubles moteurs isolés, soit environ 850 000 personnes. Si l'on considère le trouble moteur associé à d'autres déficiences, cette estimation atteint 4%.

45% des personnes se déplacent en fauteuil roulant, et 50% sont dépendantes pour les actes essentiels de l'existence. Les lésions de la moelle épinière provoquent en fonction de leur localisation une paralysie des membres inférieures (paraplégie) ou des quatre membres (tétraplégie). Principalement dus à des accidents de la route, du sport ou du travail, ces handicaps touchent près de 30 000 personnes en France, dont plus de 50% sont âgés de moins de 25 ans.»

\* Source : Comité national Coordination Action Handicap (CCAHA) 2019



## Dispositif HANDICONSULT au Centre Hospitalier de Montfavet

### Les Consultations du Service de Soins Somatiques Spécialisés et Adaptés (4SA)

Centre hospitalier de Montfavet  
Bât Les Romarins  
Avenue de La Pinède CS 20107  
84918 AVIGNON Cedex 9

**04 90 03 90 85**

[www.ch-montfavet.fr](http://www.ch-montfavet.fr)



Les consultations sont ouvertes aux personnes accueillies en établissements sociaux et médico-sociaux, en situation de handicap ou présentant des troubles du comportement rendant difficiles des consultations en milieu ordinaire.

Présence de médecins spécialistes en cardiologie, odologie, médecine physique et ondologie, chirurgie dentaire, gastro-entérologie, neurologie, ophtalmologie et consultations diététiques.



MDPH



Sous l'égide du Conseil départemental de Vaucluse, la Maison Départementale des Personnes Handicapées est un guichet unique chargé de permettre l'accès au droit à compensation du handicap.

Au quotidien, les professionnels de la MDPH aident les personnes en situation de handicap à remplir leur dossier de demande, analysent leur situation, les informent sur leurs droits et les prestations auxquels elles peuvent prétendre, évaluent leurs besoins et leur proposent des solutions adaptées à leur handicap et enfin, le cas échéant, orientent vers les services et organismes compétents.

Ainsi, la Maison Départementale des Personnes Handicapées œuvre pour le bien-être des personnes en situation de handicap en partant des besoins et des souhaits exprimés dans le projet de vie. En réunissant ses partenaires institutionnels et associatifs, la MDPH sensibilise le public au handicap par des expositions artistiques, des colloques, des événements particuliers ouverts à tous, sur tout le département.

Afin de rapprocher ses services des Vauclusiens, elle s'appuie sur les Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS), présents sur tout le territoire.

Maison Départementale des Personnes Handicapées.

22, boulevard Saint-Michel, Avignon.

lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et mercredi de 13h30 à 17h

0 800 800 579 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (appel gratuit d'un poste fixe)

accueilMDPH@mdph84.fr

Parking accessible à proximité immédiat.

Plus de renseignements sur [www.vaucluse.fr](http://www.vaucluse.fr)

A la suite de la loi du 5 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), sous tutelle administrative et financière du Conseil départemental, conseille et informe sur les droits et les prestations en lien avec le handicap de l'enfant ou de l'adulte.

Elle aide à élaborer un projet de vie et envisage avec la personne des solutions adaptées. L'équipe pluridisciplinaire de la MDPH (médecins spécialisés, ergothérapeutes, infirmière, assistantes sociales...) évalue la situation de la personne, au regard de son projet de vie.

La Commission des Droits et de l'Autonomie (CDAPH), mise en place par la MDPH, statue sur les attributions envisagées, telles que l'allocation aux adultes handicapés (AAH), la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), la prestation de compensation du handicap (PCH), la carte mobilité inclusion (CMI), la formation et l'orientation professionnelle ainsi que des prestations spécifiques pour les enfants.

### ACCUEIL MDPH Avignon

**22 bd Saint Michel - Avignon**

Adresse postale : **MDPH 84 CS 90502**

**84096 Avignon Cedex 9**

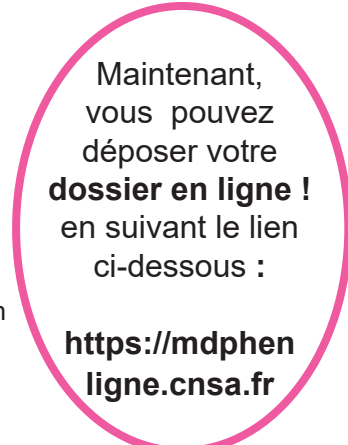
lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h

et mercredi de 13h30 à 17h

**accueilmph@mdph84.fr**

 du lun au ven. de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

**N° Vert 0 800 800 579**



Maintenant,  
vous pouvez  
déposer votre  
**dossier en ligne !**  
en suivant le lien  
ci-dessous :

**<https://mdphen.ligne.cnsa.fr>**

### ACCUEIL MDPH EDs

**auprès des Espaces départementaux des Solidarités**

à Apt, Bollène, Carpentras, Cavillon, Isle/Sorgue, Orange, Sorgues, Valréas, Vaison-la-Romaine et Pertuis.

Renseignements sur les horaires d'accueil au N° Vert **0 800 800 579**.



**L'enseignant référent de scolarité d'enfant en situation de handicap ERSEH** est un enseignant spécialisé, interlocuteur privilégié des parents et de la MDPH. Il a en charge l'accueil et l'information des parents d'élèves en situation de handicap. Il suit en continu le parcours scolaire de l'élève, à l'école, au collège et au lycée et veille aux conditions dans lesquelles se déroule le projet personnalisé de scolarisation.

L'ERSEH organise au moins une équipe de suivi de la scolarisation par an pour tout élève bénéficiant d'un projet personnalisé de la scolarisation, remis par la MDPH.

Au nombre de 21 sur le département, les ERSEH exercent sur un secteur géographique précis. Leurs coordonnées sont affichées dans tous les établissements scolaires.

Elles peuvent également vous être communiquées par **l'inspection de l'éducation nationale en charge de l'Adaptation Scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés (IEN ASH).**

**Inspection de l'Éducation Nationale ASH  
(scolarisation des élèves en situation de handicap)**

49, rue Thiers 84077 AVIGNON cedex 04

☎ 04 90 27 76 11 - Fax. 04 90 82 96 18

[ce.ien.ash84@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.ien.ash84@ac-aix-marseille.fr)

**L'Université d'Avignon ou Avignon Université** s'est engagée pour l'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

Une collaboration étroite entre les différents acteurs des formations et des services de l'Université permet la mise en place d'outils de compensation individualisés (aménagements pédagogiques et des examens, ou des aides humaines, ou du matériel mis à disposition).

**Attention, pour les aménagements**, il n'y a pas de continuité systématique entre le lycée et l'Université. Il est conseillé d'anticiper dès que l'admission Post-Bac est renseignée.

**N'hésitez pas à vous rapprocher :**

- du Relais Handicap pour y rencontrer la chargée d'accueil,
- du Service de Santé Universitaire où un médecin et une infirmière sont à votre écoute.

**Avignon Université**

74 rue L. Pasteur 84021 Avignon

**Relais Handicap :**

04 90 16 25 62 bureau 0W18  
relais-handicap@univ-avignon.fr

**Service santé universitaire :**

04 90 16 25 72 bureau 0E36  
medecine-preventive@univ-avignon.fr

**Cap Emploi** est un organisme de placement spécialisé, organisé en deux services :

### **Service accompagnement vers l'emploi**

Ce service s'adresse aux personnes en situation de handicap engagées dans une démarche active d'accès ou de retour à l'emploi en milieu ordinaire de travail.

Les services proposés sont :

- Évaluation / diagnostic de la situation de la personne
- Définition / validation du projet professionnel
- Définition, mise en œuvre et suivi du projet de formation
- Appui à l'accès à l'emploi
- Suivi dans le parcours d'intégration dans l'entreprise

### **Service maintien dans l'emploi**

Ce service a pour mission d'accompagner l'employeur et le salarié, ou le travailleur indépendant, confrontés à une problématique de maintien dans l'emploi, dans la recherche et la mise en œuvre de solutions permettant à la personne de rester dans l'entreprise ou le groupe.

Le service maintien intervient pour toute situation individuelle nécessitant une :

- Aide au maintien dans l'emploi,
- Aide à l'adaptation des situations de travail et à la compensation du handicap,
- Aide ponctuelle : auxiliaariat professionnel,
- Aide à la formation dans le cadre d'un maintien en emploi...

## UROS

Unité d'Évaluation, de Réentraînement  
et d'Orientation Sociale et Socioprofessionnelle  
pour personnes cérébro-lésées

Les **UROS** s'inscrit dans le parcours de prise en charge des patients cérébro-lésés après la phase d'hospitalisation et de rééducation.

**Sur prescription de la MDPH**, l'**UROS** a pour objectif de faire un état des lieux de la situation de la personne dans tous les domaines de la vie pour tenter de mettre en place un projet d'insertion sociale et professionnelle.

L'**UROS** reçoit les personnes cérébro-lésées en semi-internat ou leur propose un hébergement pendant la durée du stage (entre 3 et 6 mois) Il existe 2 UROS en Région PACA : un à Marseille, l'autre à Briançon. Pour toute demande d'orientation, s'adresser à la MDPH ou auprès d'une assistante de service social.

### AGEFIPH Délégation Régionale PACA Corse

118, av. Francis Perrin

n°26-Rousset Parc Club 13106 Rousset Cedex

☎ 0811 37 38 39 - Fax. 04 42 93 15 40

paca@agefiph.asso.fr - www.agefiph.asso.fr



### Le Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapées de la Fonction Publique (FIHFP)

www.fihfp.fr





**La conduite automobile avec un handicap moteur, ou sa reprise, ne peut se faire que sous certaines conditions.**

L'arrêté du 31 août 2010 stipule que les atteintes motrices peuvent être, selon le cas, incompatibles avec l'obtention ou le maintien du permis de conduire.

### **Arrêté du 31 Août 2010**

Cet **arrêté modifié du 21 décembre 2005** «fixe la liste des affections médicales incompatibles avec l'obtention ou le maintien du permis de conduire, ou pouvant donner lieu à la délivrance de permis de conduire de durée de validité limitée.»

Il appartient à toute personne atteinte d'une déficience motrice de prendre l'initiative de procéder à une visite ou un contrôle médical auprès d'un médecin agréé par la Préfecture. Lui seul est habilité à autoriser la conduite automobile et à définir les adaptations éventuelles nécessaires.

Il y a **deux passages obligatoires** devant le médecin agréé et devant un inspecteur du permis de conduire.

- 1 Récupérer le **formulaire Cerfa14880** auprès de la Préfecture ou sur le [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) et le remplir.
- 2 Prendre un **rendez-vous avec le médecin agréé\*** par la Préfecture. Se rendre au rendez-vous avec le formulaire. Le médecin\* donnera un **avis médical** et remplira le Certificat d'Aptitude à la Conduite ou Cerfa 14880.
- 3 Prendre un **rendez-vous avec le bureau d'Education Routière de la Direction Départementale des Territoires du 84 (DDT84)** pour rencontrer un inspecteur du permis de conduire ou un délégué au permis de conduire, qui donnera l'avis technique et déterminera les aménagements nécessaires.



## la Direction Départementale des Territoires DDT84 Education routière

348 chemin du Pont Blanc 84 270 VEDENE

 04 88 17 83 60 - [ddt-sur-ber@vaucluse.gouv.fr](mailto:ddt-sur-ber@vaucluse.gouv.fr)

Accueil sur rendez-vous de 9h à 12h et de 14h à 16h

**En cas de non respect de cette réglementation**, il est prévu une amende et la responsabilité du conducteur peut être engagée en cas d'accident.

L'assurance pourrait ne pas prendre en charge la totalité des conséquences d'un accident au cas où le conducteur ne lui avait pas déclaré qu'il a eu un accident avec des lésions cérébrales.

*Pour plus de renseignements voir le livret  
Conduite automobile et Handicap  
(visuel à modifier)*



**Conduire un véhicule nécessite non seulement de bonnes aptitudes visuelles et motrices mais aussi cognitives et comportementales** (concentration, rapidité de réaction, capacités d'adaptation, prise de décision...)

Certaines atteintes peuvent perturber l'une ou l'autre de ces aptitudes. Le handicap invisible peut entraîner un risque pour la sécurité de soi et d'autrui.

L'AFM, **Association Française des Myopathies**, a développé depuis 1988 les Services Régionaux, s'appuyant sur une fonction innovante : le **Référent de Parcours de Santé** (RPS).

Les Services Régionaux se positionnent aux côtés de la personne malade et de sa famille pour :

- les aider à cheminer dans la construction du parcours de Santé[1] et leur donner les moyens d'en être un acteur.
- rendre compréhensible et coordonner l'ensemble des dispositifs existants pour mieux lutter contre les maladies.

Situé à l'articulation des champs sanitaire social et médico-social, ils ont pour objectif de favoriser l'expression de la complexité des situations évolutives vécues par des personnes malades dans leur environnement immédiat, et de veiller à la prise en compte des spécificités de la maladie et de la situation par les dispositifs des différents champs.

Ces services de professionnels (**équipes mobiles**) proposent, aux personnes malades et à leur entourage un accompagnement au long cours, à toutes les étapes de la maladie avec une approche globale de leur parcours de Santé (parcours de soins- parcours de vie), à tout âge et en tout lieu (domicile, établissement, hôpital, école, travail, loisirs,...).

Les **Référents de Parcours de Santé** assurent l'interface entre la famille et les différents professionnels, et sont acteurs de la prévention. Cette initiative favorise la coordination des services existants sur un territoire.

### Service régional Provence AFM-Téléthon

2400 Route de Gardanne BP 21 LUYNES

13080 Aix-en-Provence

 04 42 24 16 79 - [provence@afm-telethon.fr](mailto:provence@afm-telethon.fr)

[www.afm-telethon.fr](http://www.afm-telethon.fr)

L'ANDAR, **Association Nationale de Défense contre l'Arthrite Rhumatoïde**, est créée en 1984 qui regroupe des personnes malades et leurs proches. Composée principalement de bénévoles, l'association assure des opérations de proximité, des actions d'information, ainsi que des choix de thématiques de recherche qui sont validés par un comité scientifique composé d'experts rhumatologues.

**La Polyarthrite Rhumatoïde** est un rhumatisme inflammatoire chronique d'origine auto-immune : douleurs, gonflements des articulations, enraidissements et fatigue.

**Nos missions contre la PR sont :**

- l'information et le soutien des personnes malades et leurs proches
- le soutien à la recherche pour trouver des solutions efficaces
- la représentation des patients au niveau des institutions et des politiques pour que la polyarthrite rhumatoïde soit enfin traitée comme une priorité de santé publique.

**Nos outils et nos actions sont :**

- un forum de discussion [www.parlonsdelapr.fr](http://www.parlonsdelapr.fr)
- un congrès national [www.rencontres-rhumatismes.org](http://www.rencontres-rhumatismes.org)
- une page Facebook@ANDAR
- des réunions d'informations [www.mieux-vivre-ma-pr.com](http://www.mieux-vivre-ma-pr.com)
- une revue d'information ANDARinfos qui reprend les principales actualités autour de la maladie
- des permanences d'accueil à l'hôpital et téléphoniques

**ANDAR Vaucluse-Gard**

Permanence téléphonique lundi de 10h à 12h ☎ 04 90 30 53 50  
[andar.vaucluse-gard@polyarthrite-andar.com](mailto:andar.vaucluse-gard@polyarthrite-andar.com)  
[www.polyarthrite-andar.org](http://www.polyarthrite-andar.org)

**L'APF France Handicap**, créée en 1933 et reconnue d'utilité publique, est un mouvement national de défense et de représentation des personnes avec un handicap moteur et de leur famille qui rassemble 28 000 adhérents, 25 000 bénévoles et 11 000 salariés. L'APF France Handicap milite activement au niveau national et dans tous les départements pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à une égalité des droits et à l'exercice de leur citoyenneté.

L'APF France Handicap gère des services et des établissements médico-sociaux ainsi que des entreprises adaptées.

La Délégation APF France Handicap de Vaucluse, en déclinaison des missions définies par le Conseil d'Administration de l'APF France Handicap et du Projet Associatif «Bouger les lignes ! Pour une société inclusive», développe des actions dans une démarche d'innovation, de concertation des différents acteurs et de participation aux débats de société.

L'APF France Handicap dans le Vaucluse, c'est également un **Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)**, un **Foyer d'accueil médicalisé (FAM)** et un **accueil de jour (ADJ)**.

Groupe de paroles d'Avignon, le 3ème jeudi du mois de 14h à 16h, à la Délégation APF France handicap.

### **APF France handicap**

72 boulevard Jules Ferry 84000 Avignon

☎ 04 90 16 47 40 dd.84@apf.asso.fr

<http://dd84.blogs.apf.asso.fr>

### **ECOUTE INFOS APF France Handicap**

[www.ecoute-infos.apf.asso.fr](http://www.ecoute-infos.apf.asso.fr) -- [coordinatrices-ep@apf.asso.fr](mailto:coordinatrices-ep@apf.asso.fr)

## **FNATH Vaucluse**

*Association des Accidents de la Vie*

### **FNATH Groupement du Vaucluse**

33 Rue du Mont de Piété Bourse du Travail  
84200 CARPENTRAS

☎ 04 13 07 84 05

**Personne à contacter** : Mireille MARIE

210 imp. C. De Gaulle  
84120 PERNES-LES-FONTAINE

☎ 06 03 61 02 19

[fnathgrt84@gmail.com](mailto:fnathgrt84@gmail.com)

### **Notre Mission**

La FNATH apporte de l'aide et des solutions par le conseil et la défense des droits, pour le soutien individuel, pour l'accompagnement vers la réinsertion.

### **Notre Action**

La FNATH accompagne toute personne dans ses démarches juridiques et administratives. Elle la soutient dans sa vie quotidienne, avec les bénévoles, les juristes et un réseau d'experts médicaux.

### **Notre Ambition**

La FNATH s'engage pour une société plus juste, plus sûre et plus solidaire.

# Associations de Vaucluse MNE

Les associations de Vaucluse concernées par les **Maladies Neuroévolutives (MNE)** sont répertoriées au nombre de 7, listées ci-après et développées dans le livret MNE :

**- Association Charcot-Marie Tooth,**

antenne PACA- Corse 07 81 58 58 42 -- [evytela@gmail.com](mailto:evytela@gmail.com)  
[www.cmt-france.org/PACA-Corse](http://www.cmt-france.org/PACA-Corse)

**- Association Huntington France**

antenne départementale 06 87 46 86 38 -- [dominique.ville@orange.fr](mailto:dominique.ville@orange.fr)  
entretien sur rendez-vous - <http://huntington.fr>

**- Association France Alzheimer Vaucluse**

Le Pontet -- 04 32 74 14 74 -- [vauclusealzheimer@gmail.com](mailto:vauclusealzheimer@gmail.com)  
[www.francealzheimer84.com](http://www.francealzheimer84.com)

**- Association France Parkinson**

Comité 84 Avignon -- 06 68 96 49 14 -- [comite84@franceparkinson.fr](mailto:comite84@franceparkinson.fr)  
[www.franceparkinson.fr](http://www.franceparkinson.fr)

**- AFSEP**

Délégation Orange -- 09 50 07 03 50 -- [gaelle.lehenry@afsep.fr](mailto:gaelle.lehenry@afsep.fr)

**- Fondation OVE**

Althen-des-Paluds -- 04 90 37 21 84 -- [fam-lagarance@fondation-ove.fr](mailto:fam-lagarance@fondation-ove.fr)

**- APF France handicap**

Avignon -- 04 90 16 47 40 -- [dd.84@apf.asso.fr](mailto:dd.84@apf.asso.fr)  
<http://dd84.blogs.apf.asso.fr>

**- PACA SEP**

04 91 42 00 96 (de 8h30 à 12h) -- [pacasep@free.fr](mailto:pacasep@free.fr) -- [www.pacasep.org](http://www.pacasep.org)

Toutes les informations relatives au handicap moteur dont l'origine est une **maladie neuroévolutive (MNE)** sont centralisées dans un livret d'informations spécifiques relatives aux maladies neuroévolutives.



Les associations de Vaucluse concernées par les **Lésions Cérébrales Acquises (LCA)** sont répertoriées au nombre de 4, listées ci-après et développées dans le livret LCA :

**- Association de Médiation et d'Aide aux Victimes AMAV**

Avignon -- 04 90 86 15 30 -- [amav84@wanadoo.fr](mailto:amav84@wanadoo.fr)  
[www.amav-avignon.fr](http://www.amav-avignon.fr)

**- Association Française des Familles de Traumatisés Crâniens et Cérébro-lésés en Vaucluse AFTC 84**

Isle-sur-la-Sorgue -- 06 25 09 57 95 -- [aftc.84@orange.fr](mailto:aftc.84@orange.fr)  
[www.traumacranien.org](http://www.traumacranien.org)

**- GEM Rev'la**

Isle-sur-la-Sorgue -- 07 77 86 72 61 -- [asso.revla@gmail.com](mailto:asso.revla@gmail.com)

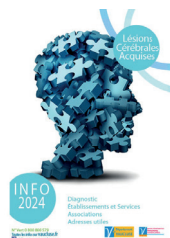
**- La Maison des Parents et de la Famille**

Isle-sur-la-Sorgue -- 04 90 92 43 60 -- 07 81 18 12 59  
[info@maisondesparents.org](mailto:info@maisondesparents.org) -- [www.maisondesparents.org](http://www.maisondesparents.org)

**- APF France handicap**

Avignon -- 04 90 16 47 40 -- [dd.84@apf.asso.fr](mailto:dd.84@apf.asso.fr)  
<http://dd84.blogs.apf.asso.fr>

Toutes les informations relatives au handicap moteur dont l'origine est une **lésion cérébrale acquise (LCA)** sont centralisées dans un livret d'informations spécifiques relatives aux conséquences des lésions cérébrales acquises.



## *HANDITOIT PROVENCE*

La Palmeraie du canet  
22 bd Charles Moretti 13014 Marseille  
☎ 04 91 26 56 27  
contact@handitoit.org - www.handitoit.org

**L'association HandiToit Provence**, créée en mars 2002 à Marseille, est née de la volonté de personnes handicapées, souhaitant vivre à domicile dans des logements adaptés avec une véritable vie sociale, culturelle et (ou) professionnelle, dans une cité accessible à tous.

Toute l'action d'HandiToit Provence relève de cette volonté forte de trouver des solutions imaginées, initiées et mises en œuvre par et pour des personnes handicapées.

C'est autour de la préoccupation du droit à l'autonomie de vie des personnes handicapées, que l'association HandiToit agit pour « *favoriser le choix des personnes handicapées physiques de vivre seules ou en famille dans un logement adapté et sécurisé* ».

### **Son action se concrétise par :**

- la conception et la mise en œuvre d'un projet innovant, conjuguant le logement adapté à une aide humaine 24h sur 24h : la Formule HandiToit.
- la création d'une interface partenariale entre les demandes de logements adaptés des personnes handicapées et les offres adéquates des bailleurs et des propriétaires.

La Plateforme Régionale du Logement Adapté constitue le trait d'union entre la demande et l'offre.





CULTURES  
DU CŒUR  
84 SUD-EST  
FORMATION

Associations  
de Vaucluse  
*Culture*

## *CULTURES DU COEUR 84*

14 impasse Baroni - 84000 Avignon

 06 18 00 24 69

[www.culturesducoeur.org](http://www.culturesducoeur.org)

Présente dans 37 territoires en France et au Québec, **Cultures du Cœur est une association de lutte contre les exclusions** par l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs en faveur des plus démunis.

Depuis plus de 20 ans, l'association vauclusienne, Cultures du cœur 84, oeuvre pour un accès à la culture pour tous. Elle défend l'idée que la culture est le meilleur levier pour lutter contre cette relégation et exclusion sociale ; et est un formidable tremplin vers l'insertion et l'intégration des plus précaires et exclus de notre société.

Avec 15 années d'expertise, en partenariat avec **près de 550 partenaires culturels et 50 relais sociaux membres**, notamment les GEM Grain de Café, Mine de Rien, ISATIS, La Passerelle Bleue ou Habitat Alternative Sociale **Cultures du Cœur se mobilise pour permettre aux publics empêchés précaires de découvrir l'émotion, le partage et de renouer avec ce qui fait sens au quotidien. A savoir la dignité.**

Cela passe essentiellement par l'accès à la sortie culturelle, et la formation de nos partenaires à la question de la médiation, de l'accueil, et de l'accompagnement, des publics vers la culture.



## *Club Handisport Comtat Venaissin*

195 imp. Hauts-Muriers 84210 Althen-des-Paluds

☎ 07 63 93 05 33 ou 04 90 37 90 13

chcv@laposte.net - [www.chcv84.fr](http://www.chcv84.fr) - [www.facebook.com/chcv84](https://www.facebook.com/chcv84)

**Le club handisport Comtat Venaissin** est une association loi 1901 dédié à la pratique sportive handisport sur le territoire du Comtat Venaissin.

**Notre projet** est d'organiser, de promouvoir et de développer les activités physiques et sportives de compétition et/ou de loisir, pour les personnes présentant une déficience motrice et/ou visuelle et/ou auditive et/ou mentale. Le périmètre géographique du club est d'Entraigues sur la Sorgue au Mont Ventoux. A travers différentes activités sportives, dans un premier temps, sarbacane, foot-fauteuil, et boccia (pétanque avec des boules molles), joëlettes. Nous souhaitons apporter du lien social, du plaisir, de la convivialité, entre les personnes résidant, ou ne résidant pas en institution.

## *Comité Départemental Sport Adapté Vaucluse*

Maison Départementale des Sports 4725 Rocade De Gaulle 84000 Avignon

☎ 07 72 13 98 94 - 04 28 70 27 25

[cdsa.vaucluse@gmail.com](mailto:cdsa.vaucluse@gmail.com) - [www.facebook.com/cdsa84/](https://www.facebook.com/cdsa84/)

**Le Comité Départemental du Sport Adapté du Vaucluse** offre la possibilité à toute personne atteinte de déficience intellectuelle, de troubles psychiques stabilisés, ou de troubles de l'adaptation, quels que soient ses désirs, ses capacités et ses besoins, la possibilité de vivre la passion du sport de son choix afin de développer les Capacités, la Santé, le Plaisir, l'Autonomie, la Concentration, la Confiance en soi ou encore l'Intégration sociale de nos sportifs.

Nous avons les prérogatives pour mettre en pratique de nombreuses disciplines sportives telles que les Activités motrices (discipline spécifique à la FFSA), la Gymnastique, le Judo, le Badminton, l'Escalade, le

## HANDIVERS HORIZONS

[contact@handivers-horizons.fr](mailto:contact@handivers-horizons.fr) -- [www.handivers-horizons.fr](http://www.handivers-horizons.fr)

Pour l'idée que les personnes handicapées, quel que soit leur handicap, ont le droit d'avoir accès à d'autres horizons dans le domaine des loisirs, de la culture, des voyages et les y aider.

## Rando Marcher-Autrement

 06 89 16 44 18 -- [marcher.autrement@gmail.com](mailto:marcher.autrement@gmail.com)

Avec l'agrément Jeunesse et Sport et le **label Rando-Santé®**, l'association composée de bénévoles et reconnue d'utilité publique, «Rando Marcher-Autrement» a pour but essentiel de vous **faire découvrir une nouvelle approche de la randonnée pédestre de loisirs** et de bien être plutôt que sportive.

Elle encadre des personnes présentant un déficit physique ou psychique. Ce label garantit aux utilisateurs, aux prescripteurs et aux acteurs de la santé un niveau de sécurité optimal.

## Ecole de HANDFAUTEUIL de Mazan

 06 30 60 73 77 - [er.claverie@laposte.net](mailto:er.claverie@laposte.net)

FB Handfauteuil Mazan

Ateliers de manipulation des fauteuils sportifs, Découverte de la pratique du Handfauteuil, Echange avec des sportifs en situation de handicap. Ouvert à tous.

**Rencontre le samedi 9h45** au cosec Léonce Barras de Mazan 412 chemin du bigourd MAZAN

## **APF France Handicap ECOUTE PARENTS**

Des parents d'enfant en situation de handicap à votre écoute  
(appel anonyme et gratuit)

**Numéro d'écoute et de soutien 0 800 800 766**  
**[www.ecoute.apf.asso.fr](http://www.ecoute.apf.asso.fr)**

## **La TCRA pour personnes à mobilité réduite**

propose un service de transport spécifique sur réservation. Ce service PMR ou «Allo Bus» est réalisé par un véhicule aménagé et identifié. Accueillant jusqu'à 8 personnes dont deux en fauteuil, il circule sur les communes du Grand Avignon, de 8h15 à 18h30.

**TCRA 173 rue Petit Gigognan BP 915 84090 Avignon Cedex 9**

**☎ 0 800 456 456 / 04 32 76 00 00 - Fax. 04 32 76 00 27 -- [www.tcra.fr](http://www.tcra.fr)**

## **Cap'Handi-Vaison**

**Maison des Associations et du Bénévolat Vaison-la-Romaine**

**☎ 06 83 32 57 88 - [cap.handi.vaison@gmail.com](mailto:cap.handi.vaison@gmail.com)**

Association qui favorise la connaissance de tous les handicaps, aide les personnes handicapées et leurs familles dans les démarches administratives, leurs projet de vie ou de matériels. Elle organise des événements afin de collecter des fonds et d'accorder des aides financières pour la réalisation de projets ou d'achat de matériel spécifique.

## **Collectif Handicap Vaucluse**

**22 boulevard Saint Michel 84000 Avignon**

**☎ 06 41 42 37 74 [www.chv84.sitew.fr](http://www.chv84.sitew.fr)**